

ÉCOLOGIE

Enquête après enquête...

LUCE LAPIN • MIS EN LIGNE LE 2 MAI 2021 • PARU DANS L'ÉDITION 1501 DU 28 AVRIL



Un petit rappel en préambule sur ce qui est marqué sur la coquille de chaque œuf, et pas sur la boîte – c'est obligatoire.

- Code 0 : agriculture et alimentation biologiques, au moins 4 m2 de terrain extérieur par poule (« presque » le paradis).
- Code 1 : au moins 4 m2 de terrain extérieur par poule.
- Code 2 : 9 poules par mètre carré. Élevage dit « au sol ».
- Code 3 : 100 % cages, mais, vu la très mauvaise image, justifiée, qu'en ont les consommateurs – on a ce pouvoir ! –, le pourcentage de poules élevées ainsi est passé de « 68 % en 2016 à 47 % en 2020 », selon L214 Éthique & Animaux. Les distributeurs se sont repliés... sur le code 2.

Code 2, c'est l'objet de [la dernière enquête](#), révélée jeudi dernier, de L214 dans deux élevages, dans les Côtes-d'Armor et en Vendée, qui y voit « *un mode d'élevage intensif présenté comme une alternative aux cages* ». Arnaque totale, qui concerne 6 millions de poules pondeuses. Les images, terribles, montrent « *des bâtiments de plusieurs dizaines de mètres de long, remplis de structures métalliques de plusieurs étages, sans paille ni litière, et sans aucun accès à l'extérieur. Plusieurs dizaines de milliers de poules y vivent entassées, les pattes à même le grillage. [...] Des « nids » composés d'un simple tapis plastique sur le grillage. [...] De nombreuses poules montrant des signes de souffrance et de détresse agonisent sans être isolées ni prises en charge. Des cadavres gisent sur le sol grillagé* ».

Dans une pétition², L214 demande au Comité national pour la promotion de l'œuf (CNPO) et à la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) « *l'abandon de l'élevage sans accès à l'extérieur* ».

Deux employés ont révélé à Animal Testing comment sont « traités » les animaux dans un labo international sis dans l'ouest de la France ([pétition à signer](#)). « *Animaux « en trop » fracassés contre les murs, prélèvement sur des animaux à l'agonie [...], lapins utilisés comme des objets de formation sur lesquels des employés non qualifiés se font la main...* » Animal Testing exige, « *de toute urgence, du gouvernement un renforcement des contrôles* ».

« Baromètre Fondation 30 Millions d'Amis/Ifop, janvier 2021 : 9 Français sur 10 veulent l'INTERDICTION de l'expérimentation animale. »

Bonne nouvelle ! Malgré la demande d'annulation des Pays-Bas, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'interdiction de la pêche électrique en Europe au 1er juillet prochain. Bravo à Bloom !

(lucelapinetcopains@gmail.com).

